



## Partageons nos COMPÉTENCES

### une solution innovante proposée par Aldev aux entreprises d'Angers Loire Métropole

**Aldev, l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole, en partenariat avec l'Aract Pays de la Loire, innove en lançant un nouveau service dédié au partage de compétences des entreprises d'Angers Loire Métropole.**

« **Partageons nos compétences** » est une expérience pilote qui a pour objectif de  **fédérer une communauté d'entreprises** souhaitant développer le partage et la mutualisation des compétences de leurs collaborateurs. Ce service est une offre complémentaire aux offres déjà existantes. Il s'adresse à toute entreprise du territoire d'Angers Loire Métropole faisant face à des variations d'activité ou recherchant des compétences particulières.

C'est une solution qui se veut « gagnant-gagnant » pour les entreprises et leurs collaborateurs car elle constitue un atout au développement de l'employabilité des salariés. En outre, intégrer la communauté *Partageons nos compétences* peut renforcer l'attractivité des entreprises en leur permettant de réfléchir à leur organisation, de l'adapter, de gagner en performance et ainsi d'améliorer la Qualité de Vie au Travail (QVT) de leurs salariés.

#### Comment intégrer la communauté ?

Pour intégrer la communauté *Partageons nos compétences*, les entreprises d'Angers Loire Métropole intéressées doivent  **au préalable prendre rendez-vous avec l'équipe**  en charge du dispositif. Cela se fait très simplement à partir d'un formulaire de contact sur le site [www.patageonsnoscompetences-angers.fr](http://www.patageonsnoscompetences-angers.fr) ou lors d'ateliers mensuels thématiques. L'équipe de *Partageons nos compétences* accompagnera l'entreprise dans sa démarche et l'aidera notamment à mieux identifier ses besoins. Ceci avant de lui créer son compte.

**Afin de favoriser le lancement de ce nouveau service pilote, Aldev offre aux entreprises d'Angers Loire Métropole son accès gratuit jusqu'en juin 2020.**

#### Comment ça marche ?

1. Une entreprise d'Angers Loire Métropole a **une compétence disponible** ou **recherche une compétence**.
2. L'entreprise **intègre la communauté** « Partageons nos compétences ».
3. Elle **renseigne son besoin** : offre ou recherche de compétence sur le site [www.partageonsnoscompetences-angers.fr](http://www.partageonsnoscompetences-angers.fr) (Une version mobile est attendue pour la rentrée 2019.)
4. Elle **trouve la réponse** à sa situation **auprès d'une autre entreprise** de la communauté.
5. Les deux entreprises signent **une convention** et procèdent au partage de la compétence du salarié volontaire.

### Partageons nos compétences

une solution innovante proposée par Aldev aux entreprises d'Angers Loire Métropole

---

#### Créé PAR et POUR les entreprises

En 2016, **Aldev** et l'**ANDRH section Anjou** (Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines) réalisent une étude dans le cadre d'*Angers Attractivité & Compétences*, démarche visant à aider les entreprises à anticiper leurs besoins en compétences et en emplois de demain. **Près de 500 entreprises sont interrogées et remontent alors des besoins** en formation, en relation écoles/entreprises, en compétences ainsi que des difficultés de recrutement.

Dans ce contexte, Aldev crée **un groupe de travail autour du partage de compétences, piloté par l'Aract Pays de la Loire, Action Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail**. Ce groupe de travail regroupe **une douzaine d'entreprises volontaires**, qui définissent ensemble le fonctionnement du partage: les besoins, la mise en relation et les relais mais aussi les points de vigilance, et les conditions de réussite du projet.

Après que les valeurs, le cadre et le fonctionnement du service ont été définis, l'Aract Pays de la Loire et le groupe de travail ont associé les partenaires sociaux à qui ont été présentés les fondements de la démarche : participation volontaire du salarié, signature d'une convention de partage par les parties prenantes, réflexion globale sur l'organisation du travail, relais des organisations syndicales et information des représentants du personnel.

#### Témoignage de Catherine Robineau,

*membre du groupe de travail et directrice de l'ISTA, entreprises adaptées à Angers et Saumur*

« Nous avons souhaité voir se mettre en place un service de partage de compétences qui soit **avant tout un partage de valeurs communes** : confiance, respect, et avec lequel se multiplient les relations inter-entreprises. Ça va dans les deux sens, on propose une compétence, on en recherche, c'est **une entraide**, cela permet de **fédérer les entreprises du territoire angevin**. »

#### Une plateforme conçue par une startup angevine

Côté technique, c'est la startup angevine **Factoryz** qui a conçu la plateforme internet. L'objectif est de proposer **un fonctionnement très simple afin de faciliter au mieux l'accès aux entreprises**.

### EN SAVOIR PLUS

[www.partageonsnoscompetences-angers.fr](http://www.partageonsnoscompetences-angers.fr)

#### Contacts presse

Louise **Gouraud** – **Aract** – l.gouraud@anact.fr – 02 41 73 91 42

Estelle **Barré** – **Aldev** – ebarre@angers-developpement.com – 02 52 57 01 25



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020

